

MIAREM



Union Européenne



République Tunisienne



Région Sicilienne
Présidence

Programme cofinancé par l'Union Européenne

AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE DU PROJET MIAREM

« Méthodologies Innovantes et Actions de Renforcement pour protéger l'Environnement Méditerranéen »

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet MIAREM a été approuvé pour un budget total de 1,387.551,41 Euros.

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires Tunisiens pour toute la durée du projet est de € 581, 895.41 répartis comme suit:

- Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet (ISBST), Partenaire 2 du projet MIAREM, avec un budget de 198,144.53€;
- Faculté des Sciences de Tunis (FST), Partenaire 4 du projet MIAREM, avec un budget de 214,173.03€;
- Ecole Supérieure des Ingénieurs à Medjez El Bab (ESIM), Partenaire 5 du projet MIAREM, 169,577.85€.

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

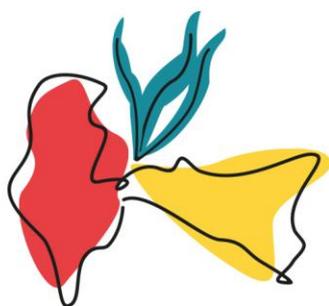
Le dossier de candidature doit être adressé à l'Ecole Supérieure des Ingénieurs à Medjez El Bab dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

www.miarem.eu



Università
di Catania





MIAREM



Union Européenne



République Tunisienne



Région Sicilienne
Présidence

Programme cofinancé par l'Union Européenne

**Ecole Supérieure des Ingénieurs à Medjez El Bab
Route du Kef Km 5, Medjez El Bab 9070, Béjà**

« A NE PAS OUVRIR »

**Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet MIAREM
(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)**

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de l'Ecole Supérieure des Ingénieurs à Medjez El Bab contre décharge et ce, au plus tard le 15/08/2022 à 12h :00, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par les partenaires Tunisiens dans le cadre du projet MIAREM.

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 3.5% du total des coûts directs éligibles inscrits au budget des partenaires.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire Tunisien : l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Medjez El Bab (ESIM), l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet (ISBST), la Faculté des Sciences de Tunis (FST).

Documents joints :

- Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière.
- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe.

www.miarem.eu



Università
di Catania

